



## **INSCRIPTION SPECTACLE MAGIQUE F.F.A.P 2019**

Ce concours organisé par la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs a pour but de promouvoir des spectacles complets de qualité, faisant appel aux arts magiques dans différentes catégories.

### **SHOW DE MAGIE**

Spectacle de magie, de grandes illusions ou spectacle théâtralisé

### **MAGIE JEUNE PUBLIC**

Spectacle pour les enfants de 3 à 10 ans

### **MENTALISME**

Spectacle sur le thème de l'étrange

### **CLOSE-UP**

Spectacle de magie Rapprochée

C'est l'ensemble du spectacle ainsi que tous ses intervenants qui sont bénéficiaires du prix. Il s'agit de programmes exclusivement à entrées payantes, à l'affiche en France pendant plusieurs jours.

Les responsables des spectacles souhaitant concourir doivent faire parvenir avant le 1er mai 2018 à Claude Gilsons : 17, rue du Château 45680 Dordives 06 08 74 95 95 [spectaclemagiquedelanneeffap@gmail.com](mailto:spectaclemagiquedelanneeffap@gmail.com)

- 1. Le bulletin d'inscription se trouvant en dernière page du règlement.
- 2. Un DVD ou un lien vers un extrait vidéo de moins de 10 minutes de leur spectacle
- \* - 3. Cinq dates au minimum, où le spectacle sera visible entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 novembre 2018.

Seront exclus : les spectacles déjà nominés l'année précédente, les spectacles à entrées gratuites, les manifestations privées, les galas de Noël, les programmes nuisibles à l'image de la Magie ou faisant preuve de charlatanisme.

Un comité de sélection nominera sur vidéo 3 spectacles au maximum par catégorie.

(La liste des programmes non retenus, ne sera pas communiquée)

Le jury désigné par la F.F.A.P se déplacera pour aller visionner les spectacles nominés et désignera les lauréats.